LETTRE

De la Facultéde Théologie de Paris ;

A M. de JUIGNÉ, Archevêque de Paris.

Coll

FRC

4811

La Faculté de Théologie de Paris s'étant aſſemblée en Sorbonne, lieu ordinaire de ſes ſéances, a arrêté unanimement qu'elle enverroit cette letrre à M. l'Archevêque de Paris.

RÉVÉRENDISSIME PERE EN J. C.

TOujours ſincere & conſtante dans ſon attachement aux Evêques de l'Egliſe Gallicane, aux ſucceſſeurs de St. Denis envoyé par le Siege Apoſtolique, la Faculté de Théologie n'a pu néanmoins ſe défendre des ſentiments plus vifs & plus affectueux pour les Prélats qu'elle a élévés & nourris dans ſon ſein.

Quelle joie n'a-t-elle pas éprouvé

A

cf MZW 8654

662

lorſque vous fûtes appellé par le Seigneur au gouvernement du Dioceſe de Paris ! Témoin de vos travaux, pleine d'admiration pour vos vertus, avec quel empreſſement n'a-t-elle pas applaudi à votre élévation ?

A préſent que la triſteſſe a ſuccédé à la joie ; à préſent que des revers lamentables vous ont éloigné de nous, elle ſe hâte de vous offrir, dans l'excès de votre accablement, une foible conſolation ; pénétrée de votre douleur, elle vous fait part de la ſienne.

Gardienne de la foi antique liée à la Chaire de Pierre, ferme dans la tradition des Peres, la Faculté de Théologie ne reconnoît & ne reconnoîtra que vous pour ſon légitime Paſteur.

Fait en l'Aſſemblée générale, tenue en Sorbonne, ce premier Avril 1791.

Signé GAYET-DE-SANSALE,
Syndic.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO